



UNE NOUVELLE IMPULSION POUR L'ENTENTE HISTORIQUE SUR LA FORÊT BORÉALE
CANADIENNE

Ottawa, 19 septembre 2011 : Les groupes environnementaux et les entreprises forestières qui ont signé l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC), une entente reconnue à l'échelle mondiale, ont annoncé aujourd'hui la nomination d'un nouveau président et d'un nouveau directeur général, afin d'accélérer la transformation des ambitieux objectifs de l'entente en mesures concrètes sur le terrain.

C'est le réputé environnementaliste Monte Hummel qui occupera le poste de président; Andrew Bevan devient le premier directeur général à temps complet du secrétariat de l'EFBC.

L'entente historique, signée en mai 2010, rassemble neuf groupes de conservation et 21 entreprises forestières membres de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC). Les deux parties ont accepté de déposer les armes et de collaborer pour transformer la vieille opposition environnement versus économie en un paradigme qui reconnaît la nécessité de préserver l'environnement tout en maintenant une industrie prospère.

Monte Hummel, défenseur de longue date de l'environnement, a fondé Pollution Probe et a été près de trente ans le visage du Fonds mondial pour la nature, où l'une de ses principales préoccupations concernait la préservation de la forêt boréale. Il est titulaire d'un diplôme supérieur en foresterie.

« Monte est la personne idéale pour diriger l'EFBC », a affirmé Avrim Lazar, président et chef de la direction de l'APFC. « Il a gagné le respect de l'industrie il y a longtemps comme pionnier et innovateur dans les partenariats industrie-environnement. Nous sommes heureux d'accueillir quelqu'un qui a autant de connaissances et d'expérience. »

Andrew Bevan était directeur général du groupe de réflexion sur l'économie verte La prospérité durable et a auparavant travaillé plus de 15 ans au cœur de l'élaboration des politiques publiques à Toronto et à Ottawa.

« Nous sommes très heureux de cette nomination », a expliqué Richard Brooks, coordonnateur de la campagne Forêt de Greenpeace Canada. « Depuis un an, nous avons travaillé sans relâche sur les objectifs établis dans l'EFBC par les partenaires du milieu environnemental et de l'industrie. Nous nous félicitons de l'arrivée de quelqu'un du calibre d'Andrew pour faire avancer la mise en œuvre de cette entente novatrice. »

Des progrès importants sont en cours pour transformer les objectifs de l'EFBC en changements concrets sur le terrain de manière à protéger la forêt boréale et les espèces fauniques menacées tout en contribuant à créer une industrie forestière plus prospère et en appuyant les collectivités qui dépendent de la forêt boréale pour ce qui est de l'emploi et du mode de vie traditionnel. On pense notamment à des plans de protection du caribou, aux meilleures pratiques d'aménagement forestier, à la sensibilisation des marchés et à l'approfondissement des relations avec les Premières nations et les gouvernements provinciaux.



CANADIAN BOREAL FOREST
AGREEMENT SECRETARIAT

SECRETARIAT DE L'ENTENTE SUR
LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE

Personne-ressource :

Susan Murray

Directrice générale, Relations publiques

Association des produits forestiers du Canada

smurray@fpac.ca

Suivez-nous sur Twitter : [@FPAC_APFC](https://twitter.com/FPAC_APFC)